

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****24105919***

le,

Déposé / Reçu le**05 JUL. 2024****au greffe du Tribunal de l'entreprise
Greffier
Tribunal de l'entreprise de Bruxelles****N° d'entreprise : 0429 199 165****Nom****(en entier) : CULLEN INTERNATIONAL****(en abrégé) :****Forme légale : Société anonyme****Adresse complète du siège : Clos Lucien Outers 11-21 Boîte 1 - 1160 Bruxelles****Objet de l'acte : Reconduction et Nominations - Procuration****(Extrait du PV de l'Assemblée Générale des actionnaires du 18/06/2024)****Quatrième décision:**

L'assemblée nomme avec effet à dater de la présente décision et jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2025 les administrateurs suivants :

- Madame Jean Cullen
- Monsieur Graham Tidd
- Monsieur Philippe Defraigne
- BV All Together, représentée par Monsieur Bruno Segers
- Monsieur Bernard Marr
- Monsieur Ezequiel Dominguez

Les administrateurs nomment Monsieur Ezequiel Dominguez et Madame Jean Cullen comme administrateurs-délégués.

Les administrateurs nomment Madame Jean Cullen comme présidente du Conseil d'Administration.

Les administrateurs nomment Madame Jean Cullen en tant que suppléante si Monsieur Ezequiel Dominguez, administrateur-délégué, devait se trouver dans l'incapacité d'assurer ses fonctions temporairement.

Les administrateurs nomment Monsieur Graham Tidd en tant que suppléant si Madame Jean Cullen, présidente du Conseil d'Administration et administrateur-délégué et suppléante administrateur-délégué, devait se trouver dans l'incapacité d'assurer ses fonctions temporairement.

Si Monsieur Graham Tidd devait à son tour se trouver dans l'incapacité d'assurer ses fonctions de Président et administrateur-délégué suppléant, Monsieur Philippe Defraigne assurerait ce rôle jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2025.

Cinquième décision:

Madame Michèle Ledger est également renommée pour la même période comme déléguée à la gestion journalière jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2025. Il peut être mis fin au mandat de cette déléguée à la gestion journalière à tout moment par le conseil d'administration sans préavis, ni indemnités. Ses pouvoirs sont limités à la signature des contrats commerciaux avec les clients, les documents administratifs et les garanties bancaires liés à ces contrats ainsi qu'à toute facturation des services fournis par la société.

L'assemblée nomme avec effet à dater de la présente décision et jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2025 le suppléant à la déléguée à la gestion journalière suivant :

Monsieur Philippe Defraigne**Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2024 - Annexes du Moniteur belge**

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Monsieur Philippe Defraigne est nommé en cas de défaillance de Madame Michèle Ledger, si celle-ci se trouve dans l'incapacité d'assurer ses fonctions, pour la même période jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2025. Il peut être mis fin à son mandat de délégué suppléant à la gestion journalière à tout moment par le conseil d'administration sans préavis, ni indemnités. Ses pouvoirs sont limités à la signature des contrats commerciaux avec les clients, les documents administratifs et les garanties bancaires liés à ces contrats ainsi qu'à toute facturation des services fournis par la société.

Sixième décision :

F.C.G. REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00164), BE0446.111.908, Rue de Jausse 49, 5100 Namur, est nommé en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

F.C.G. REVISEURS D'ENTREPRISES SRL, Rue de Jausse 49, 5100 Namur désigne conjointement monsieur Guy Cremer (IRE A02165), réviseur d'entreprises et monsieur Nicolas Butacide (IRE A02568), réviseur d'entreprises, comme représentants permanents.

Procuration est octroyée à Ad-Ministerie SRL, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec numéro d'entreprise 0474.966.438, Tribunal de l'Entreprise Bruxelles, division néerlandophone, représentée par Adriaan de Leeuw, ci-après nommée "Mandataire" avec droit de substitution, pour représenter la société vis-à-vis les services du Tribunal de l'Entreprise, de la Banque-Carrefour des Entreprises, du Casier Judiciaire Central, d'un Guichet d'Entreprise au choix du Mandataire, du SPF Finances, du SPF Justice, du SPF Affaires Etrangères, et de toute autre administration éventuelle, pour établir et signer tous documents et formulaires, et pour accomplir tous actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement des formalités administratives.

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire